

## Réunion du Conseil Municipal

Du 06 Février 2023

### Procès-Verbal de séance

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois le lundi six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PEYROULES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLUET Frédéric, Maire,

Membres présents : Mmes HAULBERT, SEBASTIANI-MAYAFFRE  
Ms. CLUET, FUNEL, BOUIX,  
Ms GALFRE, GUERIN, DUMEZ

Membre(s) excusé(s) : Mme Cécile FRIGENZA, Ms Laurent CARTON, Dominique DECLERCQ

Membre(s) absent(s) :

Mme Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE est désignée Secrétaire de Séance.

#### **1. Secrétariat de séance, Pouvoir(s), Appel et Signature de la feuille d'émargement**

Monsieur le Maire prend la présidence de la séance ainsi que la parole. Il propose de désigner Mme Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE comme secrétaire de séance.

Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le(s) pouvoir(s) ci-dessous a été reçu :

- Madame Cécile FRIGENZA donne pouvoir à Monsieur Gérard BOUIX

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire dénombre 09 conseillers régulièrement présents ou représentés et constate que le quorum posé par les articles L 2121-17 du code général des collectivités territoriales et 10 de la loi N° 2020-290 du 23 Mars 2020 d'urgence modifiée est atteint. Chaque membre présent signe la feuille d'émargement de la séance du Conseil Municipal.

## **2. Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2023
- Présentation des travaux des commissions communales
- Informations sur les réunions communales
- Informations sur les activités intercommunales
- Délibération N°1 : Dossier de demande de subvention auprès du Département 04
- Questions diverses

### 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2023

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de formuler ses remarques sur le procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2023.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 27 Janvier 2023.

Détail des votes du Scrutin			
Membre du conseil municipal	Vote pour	Vote contre	Abstention
Frédéric CLUET	X		
Roger FUNEL	X		
Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE	X		
Lise HAULBERT	X		
Cécile FRIGENZA	X		
Dominique DECLERCQ			
Laurent CARTON			
André GALFRE	X		
Claude GUERIN	X		
Gérard BOUIX	X		
Eric DUMEZ	X		

### 4. Signature du procès-verbal de la séance du 27 Janvier 2023

Monsieur le Maire demandera à la secrétaire de séance, Madame Cécile FRIGENZA, de signer le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 Janvier 2023.

### 5. Travaux des commissions communales

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les commissions communales suivantes se sont réunies :

- Commission des Affaires Culturelles le 28/01/2023 ;

Monsieur le Maire demande aux vice-présidents en charge de ces commissions de présenter à l'assemblée une synthèse des échanges qui se sont tenus durant ces réunions.

### 6. Synthèse des différentes réunions et Informations

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des différentes réunions qui se sont déroulées dans la période. Ces réunions sont les suivantes :

- Comité de Pilotage du projet de sécurisation de la traversée du hameau de La Foux le 28/01/2023 ;
- Réunion de préparation des manifestations 2023 avec les associations de la commune le 28/01/2023 ;
- Rencontre des maires de la C.C.A.P.V avec Mme la Sous-préfète de Castellane le 31/01/2023 ;

- Visite de Mme la Sous-préfète de Castellane le 01/02/2023 ;
- Comité syndical du PNRV le 02/02/2023 ;

#### **7. Point d'information sur la C.C.A.P.V.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la commission de la mobilité et du numérique le 01/02/2023 ;

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la conférence des maires le 02/02/2023 ;

Enfin, Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'agenda des prochaines réunions communautaires.

#### **8. Décisions par délégation de Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pris aucune décision par délégation depuis la dernière séance du conseil municipal.

#### **9. Délibération N° 1 : Dossier de demande de subvention auprès du Département 04**

Conformément aux décisions de l'assemblée en matière de gestion de l'eau potable sur la commune et en accord avec les membres de la commission de l'eau potable et de l'assainissement collectif, l'Agence Technique Départemental a été sollicité suite aux différents problèmes rencontrés sur le hameau de Peyroules en matière de distribution de l'eau potable. Cette sollicitation portait sur les aides financières départementales mobilisables pour la réalisation d'une étude hydrogéologique complète sur la commune.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que comme pour l'ensemble des ressources en eau du secteur, les débits de certains points d'eau ont connu une baisse très marquée liée à la sécheresse actuelle. La source de Lauvasse a été particulièrement impactée et s'est montrée insuffisante pour couvrir les besoins du hameau de la Rivière. Son débit avoisinait les 18 m<sup>3</sup> /j au mois de novembre 2022. Pour faire face à ce manque d'eau, une conduite aérienne provisoire a dû être mise en place dans l'urgence depuis le réseau de distribution de l'eau potable de la Foux.

Au vu de cette situation, la commune souhaite engager aujourd'hui une étude visant à sécuriser sa production en eau potable. Celle-ci portera d'une part sur le diagnostic des captages existants et d'autre part sur la recherche d'une nouvelle ressource. La mission d'étude hydrogéologique comprendra plus précisément :

##### **1) Expertise hydrogéologique et technique des 4 captages existants :**

Les objectifs sont d'analyser le contexte général, les conditions d'exploitation, d'identifier les désordres éventuels et de définir et chiffrer les actions à engager. Il devra être précisé dans l'offre les moyens techniques mis en œuvre (inspection vidéo des drains par exemple). Une attention particulière sera apportée au captage de la source de Lauvasse.

##### **2) Etude pour la recherche de nouvelles ressources :**

Les objectifs sont d'identifier de nouvelles ressources en eau éventuelles sur l'ensemble du territoire communal pour renforcer et sécuriser la production de la commune. Les débits à mobiliser ne sont pas définis et seront déterminés lors de l'étude.

En termes de délais, la mission devra pouvoir être engagée durant le 1er semestre 2023.

Au regard de l'importance de ce dossier, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter le fond d'aide d'urgence du Conseil Départemental pour la réalisation de l'étude hydrogéologique sur l'ensemble des hameaux de la commune. Il présente donc à l'assemblée le nouveau plan de financement de cette opération qui s'établit de la manière suivante :

<b>Plan de financement de l'opération de réalisation d'une étude hydrogéologique sur l'ensemble des hameaux de la commune</b>	
<b>Montant Total HT de l'opération</b>	<b>12 000, 00 €</b>
<b>Subvention du Conseil Départemental 04 au titre du fond d'urgence (70 %)</b>	<b>8 400, 00 €</b>
<b>Autofinancement de la Commune (30 %)</b>	<b>3 600, 00 €</b>
<b>T.V.A.</b>	<b>2 400, 00 €</b>
<b>Montant TTC de l'opération</b>	<b>14 400, 00 €</b>

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le plan de financement de l'opération de réalisation d'une étude hydrogéologique sur l'ensemble des hameaux de la commune telle qu'exposée ci-avant,
- **Décide** de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence pour la réalisation d'une étude hydrogéologique sur l'ensemble des hameaux de la commune pour un montant de 8 400, 00 €,
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Montant H.T	12 000.00 €
Subvention du CD04. 70 %	8 400.00 €
Autofinancement 30 %	3 600.00 €
T.V.A.	2 400.00 €
Montant T.T.C	14 400.00 €
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

<b>Détail des votes du Scrutin</b>			
Membre du conseil municipal	Vote pour	Vote contre	Abstention
Frédéric CLUET	X		
Roger FUNEL	X		
Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE	X		
Lise HAULBERT	X		
Cécile FRIGENZA	X		
Dominique DECLERCQ			
Laurent CARTON			
André GALFRE	X		
Claude GUERIN	X		
Gérard BOUX	X		
Eric DUMEZ	X		

## **10. Questions Diverses**

### **10.1. Départ à la retraite du Commandant de la compagnie de gendarmerie de Castellane**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Laurent PONS, commandant de la compagnie de gendarmerie de Castellane, va quitter ses fonctions et partira à la retraite.

### **10.2. Visite de Monsieur le Préfet le 30/03**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la visite de Mme la Sous-préfète le 01 février dernier, il a été décidé que la visite de Mr le Préfet serait reportée sur la fin du mois d'Avril afin de pouvoir organiser une visite du chantier du parc photovoltaïque avec les premiers panneaux photovoltaïques posés sur le chantier.

### **10.3. Participation au Comité Syndical Thématique du PNRV**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un comité syndical thématique est organisé par le PNRV le 23 Mars prochain autour de la thématique « Changement climatique : comment mieux agir dans nos communes ».

Cette journée est proposée dans le cadre d'un partenariat entre la Région Sud, le GREC Sud et le réseau régional des PNR. La matinée de cette journée serait consacrée à des interventions généralistes spécifiques sur les enjeux du changement climatique, avec des solutions permettant de se préparer aux défis locaux de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

L'après-midi laisserait place à des ateliers sous formes de tables thématiques, avec un témoin (élu ou autre acteur) par table, des petits groupes d'élus se déplaçant sur chaque table pour écouter/échanger autour d'un retour d'expérience du témoin.

Une table ronde sur la lutte contre la pollution lumineuse est prévue et Monsieur Dominique IMBURGIA a sollicité Monsieur le Maire pour que la commune présente oralement sa démarche autour de l'éclairage public (travaux réalisés, dépenses, économies réalisées, sensibilisation des habitants, extinction nocturne, labellisation VVE).

Monsieur le Maire précise qu'il a validé la participation de la commune à cette journée ainsi qu'à l'animation de la table ronde sur la lutte contre la pollution lumineuse et demande aux délégués du PNRV de la commune s'ils souhaitent animer cette table ronde. Dans le cas où ils ne seraient pas disponibles, il pourra y participer.

### **10.4. Gardes champêtres**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se positionner vis-à-vis de la démarche proposée par la CCAPV pour la mise en place d'un service mutualisé de gardes champêtres sur les communes du territoire.

### **10.5. Fresque du Climat**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la CCAPV organise un atelier « Fresque du Climat Alpes Provence Verdon » le Vendredi 10 février 2023 dans les locaux du Pré Martin – Annot à partir de 09h00 (fin de l'atelier programmé vers 12h30). Tous les élus sont conviés à participer à cet atelier.

## 10.6. Espace de la biodiversité

Monsieur Gérard BOUIX demande à Monsieur le Maire la superficie de la parcelle qui va accueillir le futur espace de la biodiversité sur le hameau de la Foux. Ceci afin de solliciter le PNRV sur la réalisation de plaquettes d'information sur les plantes aromatiques qui seront plantées sur la parcelle.

## 10.7. Jardins partagés

Monsieur Gérard BOUIX demande à Monsieur le Maire la superficie de la parcelle qui va accueillir les jardins partagés sur le hameau de la Foux. Ceci afin de solliciter le PNRV sur la création d'un verger ancien au sein de la parcelle.

## 11. Signature du registre des délibérations de la séance

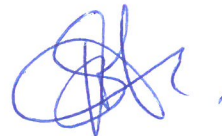
Monsieur le Maire invite la secrétaire de séance, Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE, à signer le registre des délibérations qui ont été prises lors de la séance du 06 Février 2023.

**La séance levée : 20h10**

**F. CLUET  
MAIRE DE PEYROULES**

Handwritten signature of F. Cluet in black ink.

**V. SEBASTIANI-MAYAFFRE  
La secrétaire de séance**

Handwritten signature of V. Sebastiani-Mayaffre in blue ink.